



SÉANCE D'INFORMATION

Travaux d'aqueduc et de pavage

Rue Montpellier
Rue des Pommiers

10 juin 2025
19 h 30

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- Présentation des intervenants
- Nature et échéancier prévu des travaux
- Coordination des travaux
- Période de questions
- Mot de la fin



PRÉSENTATION DE NOS INTERVENANTS

Mme Anny Mailloux

Conseillère municipale du district 3 - Le Gardeur

annymailloux@mascouche.ca

514 886-5709

M. Dideley Paul

Chargé de projets

Service du génie

450 474-4133, poste 8000



NATURE ET ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

- Réhabilitation et réfection d'égout et d'aqueduc (méthode : traditionnelle)
- Réfection de la structure de la chaussée et du pavage des rues
- Échéancier : ± juin à septembre (16 semaines) :
 - Envoi d'une lettre ± 1 semaine avant le début des travaux
- Investissement : ± 2 M\$



RUES DES SECTEURS TOUCHÉS PAR LES TRAVAUX



RÉFECTION ET RÉHABILITATION COMPLÈTE D'ÉGOUT ET AQUEDUC

En quoi consiste cette méthode ?

- Excavation en tranchées
- Reconstruction complète des conduites d'égout et d'aqueduc
- Réfection de la structure de la chaussée et du pavage



RÉSEAU D'AQUEDUC TEMPORAIRE

- Pendant l'exécution des travaux, un réseau temporaire sera installé
- Ce réseau se connectera aux sorties extérieures (boyaux d'arrosage) et permettra l'alimentation en eau aux résidences



COORDINATION DES TRAVAUX

Aqueduc temporaire (alimentation en eau potable)

- Un dépliant sera remis par l'entrepreneur à votre porte
- Avis d'ébullition temporaire
- Pour toute problématique avec le réseau temporaire, communiquez directement avec l'entrepreneur mandaté par la Ville



COORDINATION DES TRAVAUX

Vidéo avant travaux / remise en état après les travaux

- États des lieux (personnel avec caméra sur vos terrains)
- Réfection des aménagements paysagers le printemps suivant
- Remise en état des lieux après les travaux le printemps suivant



COORDINATION DES TRAVAUX

Horaire de travail

- Horaire autorisé: 7 h - 17 h du lundi au vendredi
- Travaux la fin de semaine sous autorisation de la Ville seulement



COORDINATION DES TRAVAUX

Restriction d'accès ponctuelles à vos propriétés et stationnements* lors de :

- l'installation des conduites en façade
- l'excavation
- la mise en place des conduites
- la réfection du pavage

** Sporadique et de manière graduelle.*



COORDINATION DES TRAVAUX

Sites de recharge alternatifs pour véhicules électriques :

- Chalet du parc métropolitain derrière le Complexe aquatique Desjardins (2 205, chemin Sainte-Marie)
- Hôtel de ville (3034, chemin Sainte-Marie)
- Bibliothèque Bernard-Patenaude (3015, avenue des Ancêtres)
- Parc du Grand-Coteau
- Centre sportif René-Lévesque (2936, rue Dupras)
- Garage municipal (3394, chemin Sainte-Marie)
Entente préalable requise : 450 474-4133, poste 4100



COORDINATION DES TRAVAUX

Collectes

- Maintien des horaires habituels
- Identifiez vos bacs (numéro civique) pour faciliter leur retour en cas de déplacement par l'entrepreneur



COORDINATION DES TRAVAUX

Sécurité et signalisation

- Respecter les consignes des employés de chantier
- Respecter la signalisation et les interdictions de stationnement
- Rester loin de la tranchée et des véhicules lourds



COMMUNICATION PENDANT LES TRAVAUX

Service du génie (travaux):

450 474-4133, poste 8000

genie@mascouche.ca

Service du greffe (réclamations pour bris de matériel):

mascouche.ca/reclamation

450 474-4133, poste 9000

greffe@mascouche.ca



PÉRIODE DE QUESTIONS

- Durée : 30 minutes
- 1 personne à la fois (levez la main 🖐️ pour poser une question)
- Présentez-vous avant de prendre la parole
- Posez vos questions avec respect

Vos questions doivent concerner la présentation de ce soir.

Les **questions spécifiques à votre propriété** doivent être adressées à Info-Travaux au 450 474-4133, poste 8000.

Merci de votre collaboration!





VILLE DE
Mascouche